

Réf: Dossier N° 318347

Avis de constitution

« ASHOKA BUILDCON LIMITED »

Abidjan Cocody Angré Cité Groupement 4000 C, Lot 631, Ilot 14

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée FASHOKA BUILDCON LIMITED, en date du 24/02/2024, il a été adopté les résolutions suivantes :

SOCIETE « ASHOKA BUILDCON LIMITED »

- La succursale vise à s'engager dans une large gamme et de développement, y compris la construction et les routes, les autoroutes, les ports, les barrages, les centrales électriques et divers autres projets d'infrastructure. Elle cherche à développer, gérer et exploiter ces projets en intégrant des technologies de pointe et des pratiques durables. En outre, la branche prévoit de fabriquer, d'acheter et de vendre des matériaux de construction et offre une large gamme de services allant de l'ingénierie et de la conception à la gestion de projets, en se concentrant sur les sources d'énergie renouvelables et les solutions d'infrastructure technologiques.
- Ingénierie, approvisionnement et construction (EPC) : La conception, la planification, l'approvisionnement, la gestion et l'achèvement de projets de construction clés en main dans divers secteurs.
- Immobilier et développement urbain : Développement de projets immobiliers, y compris la planification et le développement de zones urbaines et résidentielles, l'aménagement de terrains et d'espaces fonciers.
- Projets d'énergie durable : La conception, le développement et la mise en œuvre de projets axés sur les énergies renouvelables et durables.
- Installations de traitement de l'eau et des eaux usées : La construction, la gestion et l'entretien des installations de traitement de l'eau et des eaux usées et d'autres infrastructures liées à l'eau.
- Divers secteurs de la construction : Participation à un large éventail de projets de construction, y compris, mais sans s'y limiter, les travaux publics, les bâtiments commerciaux et résidentiels.
- Services industriels et ingénierie : Fournir des services industriels et des solutions d'ingénierie, y compris le conseil, la conception technique et la gestion de projet.

- L'acquisition de parts ou d'actions de toutes les sociétés ayant un objet similaire à celui d'Ashoka.

- Participer à toutes entreprises et généralement à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

0 F CFA .

Abidjan Cocody Angré Cité Groupement 4000 C, Lot 631, Ilot 14

M ADHIKARI VENKAT RATNAM NAIDU (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B21-00074 du 09/09/2024 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°54227/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

